

L'ACTUALITÉ EN SUISSE ROMANDE

Miniserie pour les jardiniers

«La nature au service du jardin»: tel est le thème de la miniserie de six vidéos produite par le Service de l'environnement du Canton de Fribourg. Est-ce que mon sol est vivant? Quels insectes sont utiles? Comment favoriser la biodiversité ou utiliser les engrais organiques? Tant de questions abordées au cours de ces capsules qui durent entre deux et quatre minutes, et dans lesquelles interviennent divers experts, comme Philippe Curdy, doyen des Écoles supérieures de Grangeneuve, ou encore Pierre-André Uldry, responsable du Jardin de la passion à Estévenens. Il est possible de les visionner sur le site internet de l'État: www.fr.ch

Durabilité saluée par un label



L'Union maraîchère de Genève (UMG) a récemment décroché le label B Corp, à portée internationale, qui récompense les firmes actives en faveur de la durabilité et de la responsabilité sociale. «En rejoignant la communauté mondiale des entreprises B Corp, l'UMG réaffirme son engagement à réinventer la façon dont les affaires sont menées, tout en mettant en lumière son rôle de pionnier dans le secteur agricole suisse», annonce-t-elle dans un communiqué. Le processus nécessaire à l'obtention de cette certification avait été lancé en 2020. Celle-ci fera l'objet d'une réévaluation tous les trois ans.

Du changement à l'Agrocentre



La Société coopérative agricole de Courtételle a présenté un tout nouveau projet, devisé à 1,5 million de francs. Il comprend l'amélioration énergétique du bâtiment, et l'agrandissement de l'épicerie Kilomètre zéro, initialement spécialisée dans les graines alimentaires, et qui vend désormais des produits du terroir. Sa surface sera doublée pour en faire un magasin suprarégional, «qui valorise les circuits courts et permet des prix pleinement concurrentiels, en étant un relais entre l'agriculteur et le consommateur», explique le gérant de la Société coopérative agricole à RFJ.

L'école à la ferme continue



Le Conseil municipal biennois a approuvé un crédit de 243 960 francs afin de poursuivre le contrat de prestations pédagogiques avec la ferme de Falbringen, annonce la Ville. L'établissement agricole offre dans ce cadre des leçons d'initiation qui allient théorie et pratique, permettant aux enfants d'entrer en contact avec les animaux de la ferme et de s'essayer aux travaux des champs. Si cette offre ne couvre de loin pas la forte demande des écoles, elle est très appréciée des élèves et du corps enseignant.

Prémices d'un projet solaire



L'idée d'une possible installation photovoltaïque au Locle, plus précisément dans la carrière du Col-des-Roches, fait son chemin. En effet, la demande d'étude pour une centrale solaire, émanant du PLR loclais, a été acceptée à l'unanimité par le Conseil général, rapporte le journal *ArcInfo*. Anthony Von Allmen, chargé du dicastère des énergies, explique l'intention d'aller de l'avant en consultant les différentes parties prenantes pour ce projet «d'une envergure rare», même si certaines questions liées à l'impact visuel ou à la faune et à la flore ont émergé.

Étude viticole revalorisée



Afin d'aider les vigneron·nes dans divers choix techniques et de cépage, le Canton a décidé de rendre disponible en ligne un travail méticuleux, réalisé entre 2003 et 2007, qui a analysé les terroirs du vignoble valaisan, mettant en lumière diverses connaissances. Cette cartographie détaillée s'avère en effet utile aux professionnels, comme en témoigne le viticulteur Claudy Clavier dans les colonnes du *Nouveliste*: «Faciliter l'accès à cette étude est un plus pour travailler. Les indications sur l'eau à disposition, par exemple, peuvent aider à décider d'enherber ou non sa vigne et à réfléchir au meilleur moyen pour irriguer sa parcelle.»

Garantir l'apport en eau potable



Inaugurée en 2000, puis améliorée en 2016, afin de traiter les micropolluants, l'usine de Lutry fournit aujourd'hui en moyenne le quart de l'eau potable du réseau lausannois. Et pour garantir un approvisionnement fiable, une augmentation de sa capacité d'encre 20% ainsi que plusieurs travaux annexes sont nécessaires, annonce la Ville de Lausanne dans un communiqué. Selon le conseiller municipal chargé de l'eau, ce chantier s'avère impératif «pour répondre à la forte consommation d'eau actuelle et anticiper les augmentations futures». Le coût total estimé s'élève à 3,5 millions de francs.



LA PHOTO Verdict est la première reine de l'année

C'est à Vétroz (VS) que s'est déroulé les 23 et 24 mars le premier combat de reines de 2024. Propriété de Jean Moulin et de Henri-Bernard Glassey, *Verdict* s'est imposée dans la finale des reines de première catégorie. De Rarogne aux Haudères en passant par Ayent et le Châble, cinq combats auront encore lieu dans le cadre du Race d'Hérens Tour avant la finale nationale des 11 et 12 mai prochain, à Sion.

ÉCLAIRAGE



NOTRE INVITÉE
Julie Schnydrig Kettenacker
Cheffe du service Agenda 21 - Ville Durable à la Ville de Genève

La vaisselle jetable sera bannie des manifestations sur le domaine public de la ville de Genève, dès mardi. Les organisateurs ont une année pour s'y conformer.

En 2020, les autorités genevoises avaient déjà renoncé à l'utilisation de produits plastiques à usage unique. Cette mesure n'était-elle pas suffisante?

➤ C'était un pas positif, mais nous avons constaté que cette vaisselle a souvent été remplacée par d'autres contenants jetables, notamment en matière compostable ou en carton, ce qui n'a pas permis de réduire la quantité de déchets incinérables. Or, cette question doit être envisagée de manière globale en diminuant la masse à la source, et ceci dans le cadre de la Loi cantonale sur la gestion des déchets. De plus, l'usine d'incinération genevoise des Cheneviers sera prochainement redimensionnée, ce qui nous obligera à réduire notre production de 25% à l'horizon 2025. Enfin, cette mesure ne résolvait pas la question du *littering*, ou abandon de déchets sauvages. Aujourd'hui, nous voulons aller un pas plus loin, afin de réaliser nos engagements pris dans le cadre de notre Stratégie climat.

À partir du 2 avril, la vaisselle réutilisable deviendra la norme sur le territoire. Qui est concerné exactement?

➤ Il s'agit tout d'abord des manifestations sur le domaine public, qui sont au nombre de 3000 environ chaque année. Plusieurs d'entre elles ont déjà sauté le pas, comme la Fête de la musique, le Marché de Noël ou le Geneva street food festival. Ce sera

également le cas pour les *food trucks*, les pavillons glaciers et autres buvettes estivales lorsque la consommation s'effectue sur place. L'administration est aussi concernée, comme les salles communales, les centres sportifs et les musées, qui devront proposer couverts, assiettes, pailles ou encore gobelets lavables. Les organisateurs ont un an pour se mettre en conformité et sont libres de décider s'ils souhaitent appliquer un système de consigne ou non. Nous rejoignons ainsi les villes de Bâle et de Berne qui ont déjà introduit cette mesure avec satisfaction.

En revanche, certains acteurs pratiquant la vente à emporter ne seront pas soumis à cette obligation...

➤ Effectivement. On parle par exemple de certains *food trucks* opérant hors des manifestations autorisées sur le domaine public. Des mesures de réduction des déchets leur seront toutefois demandées, comme l'acceptation des contenants réutilisables apportés par les consommateurs. Dans cette même optique, la Ville de Genève, l'État de Genève et le programme SIG-éco21 se sont associés pour proposer des alternatives, par exemple en mettant à disposition des tupperwares consignés dans certaines enseignes. En parallèle, des projets pilotes d'emploi de la vaisselle réutilisable seront menés sur une base volontaire pour ce type de structures.

PROPOS RECUELLIS PAR LILA ERARD ■

Suivez-nous chaque semaine aussi sur les réseaux sociaux



www.facebook.com/terreetnature



www.youtube.com/TerreNature



[@terreetnature](https://www.instagram.com/terreetnature)

